

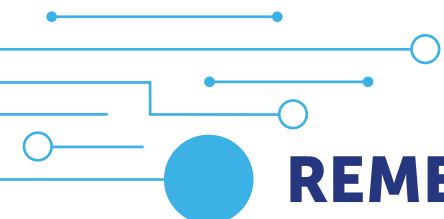


Unlocking Public and Private
Finance for the Poor



**MODÈLE POUR LE RECUEIL,
LA GESTION ET L'ANALYSE
SYSTÉMATIQUES DES DONNÉES
SUR LES TRANSFERTS DE FOND
PAR LES BANQUES CENTRALES**

Décembre 2021



REMERCIEMENTS

L'équipe du programme « Migrant Money » de l'UN Capital Development Fund (UNCDF) souhaite remercier, en particulier au nom des clients migrants, femmes et hommes, qui effectuent et reçoivent des transferts de fonds, et de leurs communautés plus larges dans les pays les moins avancés, les nombreux partenaires et collaborateurs qui contribuent à nos efforts en matière de développement d'outils et de guides pratiques visant à améliorer la collecte, le suivi et l'analyse des flux de transferts de fonds, éléments essentiels à la prise de décisions politiques éclairées en matière de transferts de fonds.

Nous remercions également les contributeurs et les réviseurs de la boîte à outils pour les rapports sur les transferts de fonds et leur analyse, notamment la Banque centrale du Brésil (BCB), la Banque centrale de Colombie (BRC), la Banque centrale du Mexique, la Banque d'Indonésie (BI), la Banque centrale des Philippines (BSP), la Banque de Thaïlande (BOT), la Banque d'État du Pakistan (SBP), la Banque centrale du Kosovo (BQK), la Banque centrale d'Islande, la Banque centrale de Jordanie, la Banque de réserve d'Afrique du Sud (SARB), la Banque de réserve de l'Inde (RBI), la Banque de Namibie (BoN), l'Australian Transaction Report and Analysis Centre (Austrac) et la Banque centrale d'Espagne (BE).

La rédaction de la boîte à outils pour les rapports sur les transferts de fonds et leur analyse a été dirigée par Paloma Monroy et David Taylor, avec le soutien d'Ibish Kastrati et de Rikardur Rikardsson. De nombreux collaborateurs de l'UNCDF ont également contribué à la rédaction de ce document, notamment Jeremiah Grossman, Deepali Fernandes, Uloma Ogba, Julie Kamau, Dr. Saskia Vossenbergh, Dr. Robin Gravesteijn, Eliamringi Mandari, Albert Mkenda, Sarah Lober et Aneth Kasebele.

Le programme « Migrant Money » de l'UNCDF a été rendu possible grâce au généreux soutien financier de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et de l'Agence suédoise de développement et coopération internationale (Sida).

Rédaction, conception et mise en page : Green Ink, Royaume-Uni (www.greenink.co.uk).
Photo de couverture : gaborbasch/Shutterstock.com



SOMMAIRE

2	REMERCIEMENTS	
4	ACRONYMES	
5	GLOSSAIRE	
6	SYNTHÈSE	
	Génération d'informations, granularité des données et rôle de l'organisme de réglementation	6
	Données relatives aux opérations et complémentaires	7
	Données générées par un système	8
	Génération et communication d'informations	8
9	INTRODUCTION ET CONTEXTE	
11	UNE CONCEPTION MODULAIRE	
13	L'ARCHITECTURE D'ENTREPRISE	
15	EXIGENCES RELATIVES AUX DONNÉES	
	La situation actuelle : Communication de données agrégées	16
	Aller « au-delà des agrégats » : Notification de données par opération	17
	Données complémentaires	19
	Comparaison entre la soumission de fichiers groupés et la transmission de données en temps réel	24
	Données générées par un système	24
24	TRANSMISSION DES DONNÉES	
	Transfert de données d'un système à l'autre	25
27	VALIDATION DES DONNÉES	
29	STOCKAGE DE DONNÉES ET HÉBERGEMENT D'APPLICATIONS	
	Serveur sur site	29
	Stockage et hébergement cloud	29
	Modèles hybrides	30
32	ANALYSE DES DONNÉES	
	Comparaison entre des rapports et des outils de veille stratégique	33
	Sélection d'un outil de veille stratégique	33
34	CONCLUSIONS	
35	ANNEXE. Exigences et normes suggérées pour la communication des données	
	Transferts entrants	35
	Transferts sortants	37



ACRONYMES

LBA	Lutte contre le blanchiment d'argent
API	Interface de programmation d'applications
GAB	Guichet automatique bancaire
BdP	Balance des paiements
LFT	Lutte contre le financement du terrorisme
PEG	Position extérieure globale
FMI	Fonds monétaire international
SCTI	Système de communication des transactions internationales
PMA	Pays les moins avancés
OTF	Opérateur de transfert de fonds
PdV	Point de vente
SARB	Banque de réserve sud-africaine
UNCDF	United Nations Capital Development Fund



GLOSSAIRE

Interface de programmation d'applications – Connexion entre ordinateurs ou entre programmes informatiques. Il s'agit d'un type d'interface logicielle, qui offre un service à d'autres logiciels. Contrairement à une interface utilisateur, qui relie un ordinateur à une personne, une interface de programmation d'application relie des ordinateurs ou des logiciels entre eux.¹

Données agrégées – Lorsque les volumes et les valeurs des transactions sont agrégés par un ou plusieurs attributs. Par exemple, lorsque la valeur des transferts de fonds est rapportée de manière résumée par le pays d'origine ou par la filière (c'est-à-dire la banque ou l'OTF). Cela permettrait à une banque centrale d'analyser les données soit par pays, soit par filière, mais pas les deux.

Données très peu agrégées – Données agrégées à l'aide d'attributs multiples et non uniques. Par exemple, si les valeurs et les volumes des transferts de fonds sont rapportés de manière résumée par tous les critères suivants : pays d'origine, filière, devise, sexe et lieu de résidence de l'expéditeur ou du destinataire. Cela permettrait, par exemple, à une banque centrale de savoir combien de femmes, dans une certaine région, ont reçu quelle valeur totale de transferts de fonds provenant des États-Unis, par le biais d'un transfert via une banque commerciale.

Données par opération – Chaque transfert ayant son propre enregistrement ou sa propre entrée individuelle dans une base de données, l'équivalent d'une seule ligne dans un document Excel.

Données sur les transactions – Données dont on peut s'attendre à ce qu'elles soient présentes dans l'instruction de transfert. Il s'agit notamment du pays d'origine et du pays de destination, du type d'entité (c'est-à-dire banque ou OTF), de la devise du transfert, du montant du transfert.

Données complémentaires – Toute donnée requise par un pays pour étayer l'analyse des transferts de fonds dont on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle soit contenue dans l'instruction de transfert. Cela pourrait inclure le sexe du destinataire, le lieu de résidence de l'expéditeur ou du destinataire, l'emplacement de la succursale ou du point de service utilisé pour envoyer ou recevoir de l'argent.

Système de communication des transactions internationales - Système capable de recueillir, agréger, gérer et faciliter l'analyse des données par opération générées par les transactions transfrontalières en devises étrangères (y compris, mais sans s'y limiter, les transferts de fonds).

Établissements déclarants – Prestataires de services financiers tenus de déclarer les données sur les transactions transfrontalières à la banque centrale ou à un autre organisme de réglementation financière.

¹ Wikipedia, Interface de programmation d'applications (API), <https://en.wikipedia.org/wiki/API>.

La façon dont les banques centrales perçoivent les données sur les transferts de fonds est en pleine évolution. À mesure que le monde devient plus numérique, on note un besoin croissant d'informations détaillées et de plates-formes automatisées et basées sur les données à partir desquelles les banques centrales et les organismes de réglementation peuvent extraire des informations sur l'économie et les flux de transferts de fonds. Les données par opération sur les transferts de fonds sont indispensables aux organismes de réglementation afin de comprendre les marchés des transferts de fonds et les marchés des changes, leurs défis et leurs opportunités. Cette compréhension est essentielle au développement de politiques, de produits et de services capables de réduire les obstacles et d'accroître la valeur totale des transferts de fonds entrants, ainsi que de favoriser la formalisation des transferts de fonds et l'inclusion financière. Cela est particulièrement vrai des économies dépendant fortement des transferts de fonds reçus. La disponibilité de données de qualité sur les transferts de fonds offrira une image précise du marché et des acteurs des transferts de fonds, ce qui aidera à son tour les banques centrales et autres décideurs politiques à élaborer des politiques fondées sur des données qui répondent aux besoins de l'ensemble des parties prenantes.

L'objectif de ce document vise à fournir aux banques centrales désireuses d'acquérir une meilleure compréhension des flux de transferts de fonds à destination et en provenance de leur pays un modèle de système permettant de collecter, de gérer et d'analyser les données par opération selon une méthode soutenant le développement de politiques axées sur les données et pouvant être utilisée pour éclairer les investissements du secteur privé et le développement de produits.

Le présent modèle examine en particulier les quatre aspects clés suivants pour le recueil, la gestion et l'analyse systématiques des données sur les transferts de fonds par les banques centrales :

- Génération d'informations, granularité des données et rôle de l'organisme de réglementation
- Données relatives aux opérations et complémentaires
- Données générées par un système
- Génération et communication d'informations.

Génération d'informations, granularité des données et rôle de l'organisme de réglementation

Message clé 1 : La rapidité et la complexité croissantes des changements économiques ont exigé une transformation fondamentale de la manière dont les organismes de réglementation financière collectent, analysent et utilisent les données. Les banques centrales doivent non seulement devenir

elles-mêmes davantage axées sur les données, mais les décideurs politiques comptent de plus en plus sur ces dernières pour collecter et traiter les données en vue de soutenir l'élaboration de politiques macro et microéconomiques. Cette tendance a émergé à un moment où un plus grand nombre de données est généré que jamais auparavant, et où le monde se précipite pour tirer parti de cette valeur inexploitée.

Afin de tirer pleinement profit de la valeur contenue dans ces données, les banques centrales et les organismes de réglementation financière devront opérer un changement fondamental, en passant de la communication de données agrégées classique à la communication de données par opération. Ce changement donnera aux organismes de réglementation l'accès aux données relatives aux opérations brutes, sous réserve de suppressions d'informations personnellement identifiables, ce qui leur permettra de générer les informations nécessaires pour régler ces marchés complexes et en évolution rapide.

« En demandant des données agrégées, qui sont pré-organisées et agrégées par les agents déclarants ou par les banques centrales nationales, nous ratons de nombreuses informations précieuses. Après tout, ce n'est pas seulement la moyenne qui compte, mais aussi la distribution sous-jacente. Et pour analyser la distribution, nous avons besoin des données « de base » (granulaires) ».

– Sabine Lautenschläger²

Le présent document fournit le modèle d'un système qui permettra de collecter et d'analyser des données par opération sur les transferts de fonds, tout en réduisant le fardeau de conformité des entités déclarantes et en améliorant la qualité des données.

Données relatives aux opérations et complémentaires

Message clé 2 : La compréhension des marchés des transferts de fonds va bien au-delà de l'assimilation des volumes et des valeurs entrant et sortant du pays. Les transferts de fonds sont effectués par des particuliers, et la collecte de données clients ou complémentaires confère de la valeur ajoutée à l'élaboration des politiques.

L'envoi et la réception d'argent pour subvenir aux besoins d'un foyer sont intrinsèquement sexospécifiques et, sans comprendre la dynamique du sexe autour de l'accès et de l'utilisation de services formels, il ne serait par exemple pas possible de créer des réglementations ou des idées pour le secteur privé conçues pour accroître l'utilisation des services formels. Cela signifie que les données sur les transactions doivent être complétées par d'autres informations, notamment le sexe et la localisation des utilisateurs des services de transfert de fonds. L'Afrique du Sud offre un modèle intéressant pour recueillir ces informations. La Banque de réserve sud-africaine (SARB) exige de la part de tous les destinataires de transferts de fonds transfrontaliers de remplir un formulaire de mandat de déclaration. Ce formulaire recueille des données sur le sexe, le lieu et la raison du transfert, et ces informations sont soumises avec les données de transaction sur la valeur, la devise et le canal utilisé pour le transfert.

Le présent document explore les options pour le recueil et l'inclusion de ces données complémentaires dans le développement d'un système de déclaration et d'analyse des transferts de fonds.

² Discours de Sabine Lautenschläger, membre du directoire de la BCE et vice-présidente du conseil de surveillance du mécanisme de surveillance unique, lors de la huitième conférence sur les statistiques de la BCE, Francfort-sur-le-Main, 5 juillet 2016, www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160705_1.en.html.

Données générées par un système

Message clé 3 : La technologie de collecte de données, les normes ouvertes et l'automatisation joueront un rôle de plus en plus important, car un système automatisé réduira le fardeau de conformité pour les entités déclarantes, le besoin de nettoyage manuel et de contrôle de la qualité et garantira des rapports opportuns, complets et précis.

Le passage à la notification par opération et l'inclusion de données complémentaires aux exigences de déclaration augmenteront considérablement le volume de données à soumettre. Cela conduirait à une charge de conformité considérablement accrue pour les entités déclarantes et pourrait produire un volume de données ingérable pour les banques centrales à stocker et à analyser si les données sont compilées et déclarées manuellement par le personnel.

Pour éviter ce scénario, le présent document décrit les exigences pour passer de la compilation et de la communication manuelles des données à un modèle automatisé d'un système à l'autre. Ce modèle implique que les données soient préparées par un système fondé sur des règles au sein de l'entité déclarante et soumises automatiquement à un système de la banque centrale, qui validera la vérification des données pour la conformité aux normes, l'exhaustivité et signalera les valeurs aberrantes et autres enregistrements problématiques. Cette automatisation réduira le fardeau de la conformité pour les entités déclarantes, le besoin de nettoyage manuel et de contrôle de la qualité et garantira des rapports opportuns, complets et précis.

Génération et communication d'informations

Message clé 4 : Un système peut contenir les données disponibles les plus complètes, de la plus haute qualité et les plus opportunes, mais s'il n'existe aucun moyen de générer des informations à partir des données, elles perdent 99 % de leur valeur.

Ce document explore l'importance et recommande des fonctionnalités pour l'analyse de données ou des modules ou outils de veille stratégique pour visualiser et soutenir l'exploration et l'analyse des données de transfert de fonds par opération. Bien que souvent négligée, la capacité d'obtenir des informations, de générer un récit et de les communiquer clairement est cruciale pour influencer les politiques et apporter de réels changements sur le marché.



INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'objectif de ce document est de fournir aux banques centrales désireuses d'acquérir une meilleure compréhension du paysage des flux de transferts de fonds un modèle à utiliser dans la conception, le développement ou l'adaptation d'un système pour le recueil, la gestion et l'analyse systématiques des données par opération sur les transferts de fonds. Ce guide est particulièrement axé sur la présentation d'options pour les organismes de réglementation financière dans les pays les moins avancés (PMA).

Un autre document de cette série, [Leçons apprises sur la construction d'un Système de communication des transactions internationales pour collecter des données sur les transferts de fonds](#) : Le document [Expériences dans les banques centrales](#) explore l'utilisation actuelle des systèmes de communication des transactions internationales (SCTI) pour déclarer et analyser les données sur les transferts de fonds par les banques centrales. Son objectif est de mettre en évidence les opportunités et les limites potentielles de ces systèmes pour contribuer à une meilleure compréhension des transferts de fonds. Compte tenu du rôle central de ces systèmes pour de nombreux pays dans leur collecte et leur analyse des transactions transfrontalières, le modèle présenté ci-dessous a été conçu pour s'appliquer à la fois à l'adaptation des SCTI existants, pour les rendre plus appropriés à la collecte des données sur les transferts de fonds, et également aux pays sans systèmes existants cherchant à concevoir un système uniquement pour recueillir et analyser les données sur les transferts de fonds. Le modèle, tel qu'il est présenté ici, est destiné à proposer un cadre général pour des discussions et des décisions de conception détaillées.

DÉFINITION D'UN SCTI :

Dans ce document, un SCTI fera référence à un système qui :

- traite principalement de la compilation et de la diffusion des **statistiques de la balance des paiements (BdP)**
- **recueille, agrège, gère et facilite l'analyse des données par opération générées par les transactions transfrontalières en devises étrangères** (y compris, mais sans s'y limiter, les transferts de fonds)
- permet la **catégorisation de tous les paiements entrants et sortants** selon les directives énoncées dans le *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* du FMI.

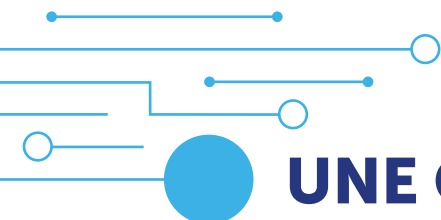
Un SCTI est conçu pour collecter, stocker, gérer et analyser les données générées par les transferts de devises étrangères. La structure, les technologies et les mises en œuvre de ces systèmes varient considérablement d'un pays à l'autre, et « SCTI » peut être considéré comme un terme parapluie pour désigner un « *système de collecte de données transfrontalier qui obtient des données auprès des*

banques et des entreprises au niveau des transactions individuelles». ³ Historiquement, de nombreux SCTI sont issus de systèmes de contrôle des changes. Au fur et à mesure que les pays ont levé ces restrictions, il a été nécessaire d'élargir leur mandat pour soutenir l'établissement des statistiques de la balance des paiements (BdP) et de la position extérieure globale (PEG).

Même si ces systèmes ont le potentiel de recueillir et d'analyser des données sur les transferts de fonds internationaux formels, ils ont rarement des données sur les transferts de fonds, même comme objectif secondaire. Beaucoup mettent en place des limites sur le montant des transferts recueillis, ce qui signifie que les transferts de fonds de faible valeur ne sont pas du tout capturés ou le sont à un niveau tellement agrégé qu'ils ne fournissent qu'une vue d'ensemble du paysage de ces transferts.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de réduire les obstacles pour augmenter la valeur du total des transferts de fonds vers les PMA, ainsi que la nécessité de formaliser les transferts de fonds pour pouvoir recueillir ces valeurs dans les comptes nationaux. Une combinaison de nouvelles technologies, de nouvelles approches et de nouveaux fournisseurs de services offre aux pays à faible revenu la possibilité d'adapter et éventuellement de dépasser les systèmes existants et de mettre en œuvre des systèmes de notification par opération pour les transferts transfrontaliers, qui soutiennent une politique axée sur les données concernant les transferts de fonds et favorisent le développement et le déploiement de produits de transfert de fonds formels appropriés et accessibles.

³ Fonds monétaire international, *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, Chapitre 4, www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2014/pdf/BPM6_04F.pdf



UNE CONCEPTION MODULAIRE

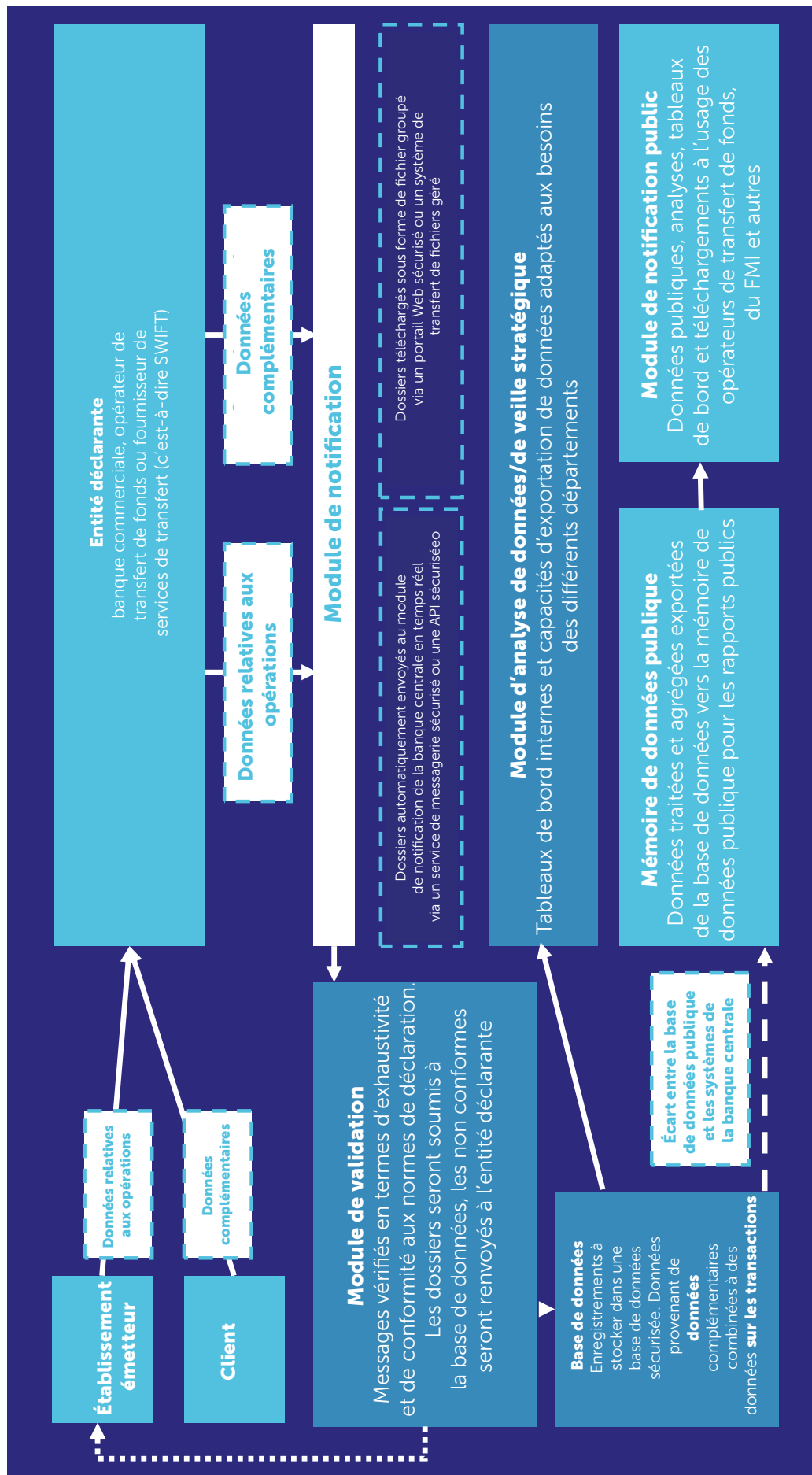
Le modèle décrit ci-dessous concerne un SCTI complet, mais adopte une approche délibérément modulaire pour tenir compte des cas où les systèmes existent déjà, mais doivent être modifiés pour leur permettre de recueillir et d'exploiter pleinement les données sur les transferts de fonds. Cette approche permet également aux organismes de réglementation financière d'explorer les tendances technologiques nouvelles et émergentes et la manière dont elles pourraient être exploitées pour accroître l'efficacité et l'efficacité des systèmes existants.

Le modèle peut aussi être utilisé pour créer un système autonome de déclaration des transferts de fonds qui recueille, gère et analyse uniquement les données sur les transferts de fonds et ne recueille pas la gamme complète des données de BdP généralement présentes dans un SCTI.

Un nouveau système conçu en gardant à l'esprit les faiblesses du SCTI contribuerait à surmonter les défis de la collecte de données sur les transferts de fonds en couvrant les données sur les transferts de fonds des institutions non financières et en offrant un système plus fiable pour le recueil, la gestion et l'analyse des données sur les transferts de fonds par les banques centrales.

Un système uniforme de collecte de données sur les transferts de fonds contribuera à l'harmonisation des efforts dans les transferts en recueillant les données sur ces transferts de fonds et en renforçant la coopération régionale. Cette solution permettrait de soutenir une politique axée sur les données concernant les transferts de fonds et favoriserait le développement de produits de transfert de fonds formels appropriés et accessibles dans la région.

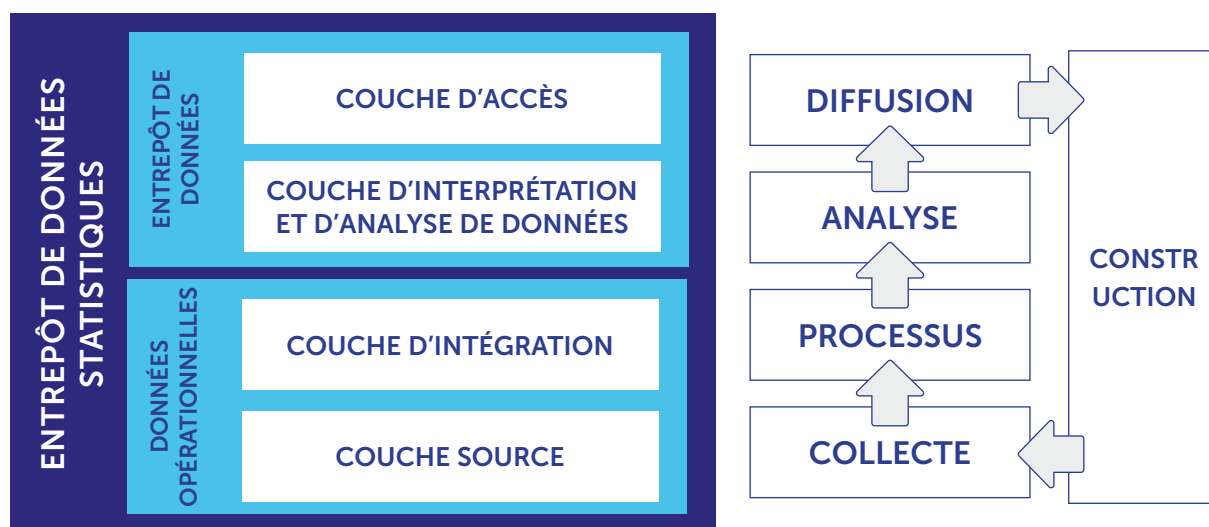
MODÈLE DE SYSTÈME DE HAUT NIVEAU POUR LE RECUEIL, LA GESTION ET L'ANALYSE SYSTÉMATIQUES DES DONNÉES DE TRANSFERT DE FONDS PAR LES BANQUES CENTRALES



L'ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

Une base de données contenant des informations statistiques et ayant de nombreux types d'utilisateurs différents qui ont chacun des cas d'utilisation et des niveaux d'autorisation différents devant être superposés de façon appropriée. Le modèle de données doit soutenir la capacité de réaliser l'intégration des données aux niveaux de granularité macro et microdonnées. Le modèle, plutôt que de se concentrer sur une conception orientée processus, devrait être axé sur les interrelations de données qui sont fondamentales pour divers processus de différents domaines statistiques. Le « Center of Excellence on Data Warehousing »⁴ identifie quatre couches fonctionnelles dans le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), qui sont définies comme suit :

- **couche d'accès** - pour l'accès aux données : vues opérationnelles sélectionnées, présentation finale, diffusion et livraison des informations recherchées
- **couche d'interprétation et d'analyse de données** – permet l'analyse de données ou l'exploration de données fonctionnelles pour prendre en charge la conception statistique
- **couche d'intégration** – désigne l'endroit où toutes les activités opérationnelles nécessaires à tout processus de production statistique sont effectuées et où les données sont transformées (par exemple, agrégées à un certain niveau)
- **couche source** – où se trouvent toutes les activités liées au stockage et à la gestion des sources de données et où est réalisé le rapprochement (le mappage) des définitions statistiques du dictionnaire de l'entrepôt de données externe au dictionnaire interne.



⁴ Center of Excellence on Data Warehousing, *Overall Handbook to Set Up a S-DWH*(2017), https://ec.europa.eu/eurostat/cros/system/files/dwh-hb-_overall_handbook_how_to_set_up_a_s-dwh_v3.pdf.

Les couches peuvent présenter une granularité et des niveaux d'attributs et de dimensions différents. Elles peuvent également être adaptées à des groupes d'utilisateurs spécifiques (par exemple, couche d'intégration destinée au personnel de surveillance exigeant toutes les informations détaillées, y compris les noms des personnes). La couche d'interprétation et d'analyse pourrait avoir un peu moins de granularité, mais rester adaptée à la compilation de BdP. La couche d'accès contiendrait des données à un certain niveau d'agrégation.

Les couches sont ensuite regroupées en deux couches.

- **Les données opérationnelles**, ou l'entrepôt de données effectif, se composent de la couche source et de la couche d'intégration. C'est là que les données sont acquises, stockées, codées, vérifiées, imputées, éditées et validées.
- **L'entrepôt de données** se compose de la couche d'interprétation et d'analyse et de la couche d'accès. Ici, les données brutes sont téléchargées à partir de n'importe quelle sortie d'élaboration de la phase de base d'un processus de production. Grâce aux données de la couche d'interprétation, les experts peuvent accéder à l'ensemble des données. La couche d'accès permet aux données d'être consultées par le public ou signalées à des organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale.



EXIGENCES RELATIVES AUX DONNÉES

La vitesse croissance et l'évolution de la nature des changements au sein des économies ont exigé une transformation fondamentale de la manière dont les organismes de réglementation financière collectent, analysent et utilisent les données. Les banques centrales doivent non seulement devenir elles-mêmes davantage axées sur les données, mais les gouvernements comptent de plus en plus sur ces dernières pour collecter et traiter les données en vue de soutenir l'élaboration de politiques macro et microéconomiques. Cela s'est manifesté par un abandon de la notification de données agrégées traditionnelle au profit d'une notification de données par opération.

Pour de nombreuses économies en développement, la pandémie de COVID-19 a rendu encore plus crucial le besoin de données plus granulaires pour comprendre les transferts de fonds, car ces derniers représentent une source vitale de devises étrangères et une bouée de sauvetage potentielle dans une situation où les économies développées sont susceptibles de se rétablir plus rapidement.

« Les statistiques des banques centrales connaissent actuellement un changement de paradigme : le passage des statistiques macro aux statistiques micro, ou des statistiques agrégées aux statistiques granulaires. »

« Ce changement n'est rien de moins qu'un grand coup pour les statistiques de la banque centrale. Dans un sens, cela ressemble à ce qui s'est produit dans les années 1930, lorsque la Grande Dépression a déplacé l'attention de l'analyse économique de l'équilibre vers les fluctuations et les ralentissements, favorisant finalement le développement des comptes du revenu national. »

– Sabine Lautenschläger⁵

Cette section examine les données nécessaires à la mise en œuvre d'un système qui fournira des informations pour orienter les politiques et les investissements axés sur les données dans les services de transfert de fonds. Ceci comprend l'examen des limites de la communication de données agrégées, des opportunités présentées par les données par opération, du potentiel des données complémentaires pour contextualiser la compréhension et de l'importance des limites de transactions, des données de localisation, des données désagrégées par genre et de la protection des données personnelles.

Une discussion plus détaillée de ces questions et des cas d'utilisation potentiels des données par opération est disponible dans le document de la série « [The case for disaggregated supply side data on remittances](#) » (« Les arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre »).

⁵ Discours de Sabine Lautenschläger, membre du directoire de la BCE et vice-présidente du conseil de surveillance du mécanisme de surveillance unique, lors de la huitième conférence sur les statistiques de la BCE, Francfort-sur-le-Main, 5 juillet 2016, www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160705_1.en.html.

La situation actuelle : communication de données agrégées

De nombreuses banques centrales exigent que les données soient agrégées par les établissements déclarants avant leur transmission. La communication agrégée désigne le lieu où les données sont agrégées par une ou plusieurs mesures, voir l'exemple ci-dessous.

Mois	Valeur des transactions transfrontalières entrantes			
	Femmes	Hommes	SWIFT	OTF
Janvier 2021	1 800 000	2 100 000	7 500 000	2 400 000
Février 2021	1 600 000	2 200 000	3 100 000	700 000

Ce processus dépouille non seulement les données de nombreuses informations précieuses, mais nécessite également le traitement des données, qui est souvent effectué manuellement. Ce traitement des données avant la soumission est non seulement coûteux en termes d'effort humain souvent requis pour préparer les déclarations, mais il introduit également le potentiel d'erreurs de saisie, d'analyse ou de formatage des données qui réduisent considérablement la qualité des données.

« En demandant des données agrégées, qui sont pré-organisées et agrégées par les agents déclarants ou par les banques centrales nationales, nous ratons de nombreuses informations précieuses. Après tout, ce n'est pas seulement la moyenne qui compte, mais aussi la distribution sous-jacente. Et pour analyser la distribution, nous avons besoin des données « de base » (granulaires). »

– Sabine Lautenschläger⁶

Il est possible pour les banques centrales d'exiger des établissements déclarants qu'ils déclarent des données très peu agrégées, qui sont agrégées à l'aide de plusieurs attributs combinés au lieu d'attributs uniques (voir le Glossaire pour une explication complète). Le compromis ici est que même si cette approche peut générer beaucoup plus d'informations, elle se fait au prix d'une augmentation significative de l'effort requis pour la conformité et augmente également considérablement les risques d'erreurs de données.

⁶ Discours de Sabine Lautenschläger, membre du directoire de la BCE et vice-présidente du conseil de surveillance du mécanisme de surveillance unique, lors de la huitième conférence sur les statistiques de la BCE, Francfort-sur-le-Main, 5 juillet 2016, www.ecb.europa.eu/press/key/date/2016/html/sp160705_1.en.html.

Aller « au-delà des agrégats » : communication de données par opération

Les données par opération peuvent être envisagées comme une situation où chaque transfert possède son propre enregistrement ou sa propre entrée individuelle dans une base de données, l'équivalent d'une seule ligne dans un document Excel. Ce dossier contient toutes les données pertinentes sur cette transaction.

Date	Valeur de la transaction – devise d'envoi	Devise de la transaction	Pays d'origine	Type d'institution destinataire	Nom de l'institution destinataire	BdP code	Sexe du destinataire
01/01/2021	10 000	USD	États-Unis	Banque	Banque 23	xxxxxxx	Féminin
01/01/2021	980	EUR	FR	OTF	Banque 42	xxxxxxx	Masculin

Les données par opération sont indispensables aux organismes de réglementation afin de comprendre les marchés des transferts de fonds et des changes, leurs défis et leurs opportunités. Cette compréhension est essentielle au développement de politiques, de produits et de services capables de réduire les obstacles et d'accroître la valeur totale des transferts de fonds entrants, ainsi que de favoriser la formalisation des transferts de fonds et l'inclusion financière. Cela est particulièrement vrai des économies dépendant fortement des transferts de fonds reçus.

Un système de notification par opération implique le recueil d'un volume de données nettement plus élevé auprès des entités déclarantes. Cependant, s'il est mis en œuvre de façon collaborative, il peut réduire la charge de déclaration à long terme pour les entités déclarantes, puisqu'il élimine la nécessité d'une intervention humaine pour analyser, classer, agréger et soumettre les données. Une étude détaillée portant sur la notification des montants des opérations, visant à favoriser l'élaboration de politiques éclairées et la conception de produits, est abordée dans le document connexe : « [Arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre](#) ».

AVANTAGES DES DONNÉES PAR OPÉRATION ET DU TRANSFERT DE DONNÉES D'UN SYSTÈME À L'AUTRE

- Permet aux organismes de réglementation d'analyser les données afin de comprendre les moteurs des transferts de fonds
- Supprime le risque d'erreur humaine dans le recueil, la transcription ou l'analyse des données
- Évite les éventuelles manipulations de la part des entités déclarantes
- Permet la reclassification des catégories, à savoir les catégories de BdP, au fil du temps, et la reclassification des données historiques
- Fournit à l'organisme de réglementation un accès en temps quasi réel à des données très peu agrégées, permettant de produire une multitude de nouvelles connaissances
- Réduit certains aspects de la charge de déclaration de la part des institutions déclarantes.

Données relatives aux opérations

Les SCTI ne recueillent souvent que les données relatives aux opérations, qui peuvent être définies comme des données censées être présentes dans l'instruction de transfert. Dans le cas d'une banque recevant un virement transfrontalier, il s'agit très probablement du message SWIFT reçu par la banque. On peut s'attendre à ce que les données relatives aux opérations incluent :

- l'identifiant de transaction
- le type d'entité (c'est-à-dire la banque ou opérateur de transfert de fonds [OTF])
- le pays d'origine/la destination
- la devise de transfert
- le montant du transfert en devise étrangère
- le montant du transfert en monnaie locale
- l'heure et la date du transfert.

Bien qu'il existe souvent des champs de texte libre pour l'objet, la source ou le motif du transfert, il n'existe pas de normes ou de classifications mondiales pour les remplir et, dans certaines juridictions, ils ne sont pas obligatoires. Cela signifie que les SCTI existants doivent souvent s'appuyer sur d'autres méthodes pour générer des codes BdP, comme contacter le destinataire d'un transfert transfrontalier pour obtenir des éclaircissements sur la manière dont ce transfert doit être catégorisé.

Ce processus s'avère souvent inefficace et requiert de nombreuses interventions humaines manuelles pour classer les transactions selon les directives du *Manuel de la balance des paiements* du FMI. Bien qu'inefficace, il produit souvent un niveau d'information adapté dans les économies où l'objectif principal d'un SCTI est de générer des statistiques de balance des paiements de haut niveau. Cependant, il fournit un ensemble de données extrêmement limité pour l'analyse des transferts de fonds transfrontaliers, qui sont complexes, fortement sexospécifiques et où les canaux et la formalité varient considérablement au sein des pays, selon l'emplacement et l'accès aux services financiers formels.

Limites d'opérations

Nombre de pays possédant un SCTI fixent un plafond de montant pour les transferts, en dessous duquel les données ne doivent pas être déclarées par opération, mais peuvent être regroupées et communiquées sous une seule valeur chiffrée. Cette approche présente des avantages distincts en termes de réduction du volume de données à stocker et à gérer par le système et peut être logique dans les économies où les transferts de fonds entrants ou sortants n'ont pas d'impact significatif sur l'économie. Cependant, dans les économies où les transferts de fonds jouent un rôle économique capital, cette pratique dépouille les données de presque toute leur valeur pour éclairer les décisions politiques ou d'investissement.

Les plafonds de montants agrègent et regroupent les transferts de faible montant, et il est alors impossible de déterminer leur provenance, leur destination, les bénéficiaires et toutes les informations essentielles à la mise en place de politiques plus efficaces et au développement de produits plus adaptés. Même un aspect aussi fondamental que la compréhension de la distribution des valeurs devient impossible avec des valeurs agrégées.

Il est recommandé qu'un SCTI visant à recueillir, gérer et analyser les données relatives aux transferts de fonds ne devrait fixer de plafond inférieur sur le montant des transferts qu'il recueille en tant que données par opération, afin de garantir l'analyse efficace des transferts de fonds de faible montant. Les limites d'opérations sont abordées de manière plus détaillée dans le document connexe : « [Les arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre](#) ».

Données personnelles et protection des données

Le recueil, le stockage et la gestion de données permettant l'identification directe ou indirecte d'un individu par la communication de noms, de numéros d'identification ou d'autres caractéristiques attribuées à une personne, telles qu'un numéro de téléphone, une adresse ou un numéro de carte de crédit, font de plus en plus l'objet de réglementations visant à protéger la vie privée de l'individu. Dans les juridictions où une législation sur la protection des données a été mise en œuvre, le traitement de ce type de données s'accompagne souvent de restrictions et d'exigences accrues pour le stockage et le traitement des données, ainsi que d'obligations pour permettre aux individus de demander l'accès aux données qui les concernent. Pour ces raisons, il est généralement conseillé aux organismes de réglementation d'éviter de recueillir et de stocker des données personnelles dans le cadre d'un SCTI.

Une solution possible consiste à crypter les données susceptibles d'identifier directement ou indirectement une personne. Cet objectif peut être atteint par l'établissement d'envoi avant d'envoyer les données à la banque centrale. Pour compenser la perte d'informations, il peut être demandé aux entités déclarantes de traiter et de classer les informations comme appropriées pour la banque centrale. Il est par exemple possible d'utiliser le numéro d'identification pour déterminer le lieu de résidence d'une personne ou l'adresse pour déterminer la région ou le code postal où vit cette dernière. L'identifiant ou l'adresse ne seraient pas partagés avec la banque centrale, mais uniquement des informations sur le lieu de résidence et la région/le code postal.

Cependant, il peut exister des situations et des cas où l'identification des personnes responsables des transferts transfrontaliers est souhaitable et légitime, comme l'identification de personnes soupçonnées d'avoir enfreint la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) ou de Lutte contre le financement du terrorisme (LFT). Dans ces cas, les autorités répressives compétentes devraient avoir le droit de demander les données personnelles des individus à l'origine des transactions directement aux établissements déclarants, qui devraient être tenus de conserver des copies complètes des dossiers des transferts transfrontaliers pendant une période obligatoire. Les codes de transaction peuvent être utilisés pour relier les opérations à la base de données clients de l'entité déclarante.

Les banques centrales peuvent et doivent rassurer les citoyens sur la pleine protection de leurs informations déclarées, y compris la protection organisationnelle, physique et technologique des données. Ces informations ne doivent être utilisées que pour recueillir et analyser les données sur les transferts de fonds dans le pays et publiées uniquement sous forme agrégée, sans identifier les caractéristiques des individus. Les données individuelles collectées ne seront en aucun cas transmises à d'autres parties.

Données complémentaires

Lorsque les données relatives aux opérations seules ne suffisent pas à générer les informations nécessaires pour éclairer l'élaboration de politiques et les décisions d'investissement concernant les transferts de fonds, il convient de les compléter. Nous les appelons des données complémentaires, qui incluent tous les attributs de données qui ne sont pas contenus dans l'instruction de transfert.

Les données complémentaires requises varieront d'un pays à l'autre en fonction du marché, des produits disponibles, du profil de la diaspora, des priorités politiques, de l'hétérogénéité du pays et de l'économie et de bien d'autres facteurs. Selon les priorités d'un pays, les données complémentaires pourraient inclure :

- le lieu de retrait/dépôt
- la date et l'heure du virement, du dépôt ou du retrait
- le sexe du destinataire
- la date de naissance du destinataire
- l'adresse du destinataire
- le type de compte (en cas de dépôt direct)
- le type de transaction (par exemple, retrait dans un guichet automatique bancaire (GAB), transaction au point de vente (PdV), etc.)
- l'objectif du transfert - cette classification permettrait une extension de la classification BdP et permettrait d'analyser l'utilisation qui sera faite d'un transfert de fonds.

Une étude des utilisations et des cas d'utilisation de ces données est mentionnée dans le document connexe : « [Les arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre.](#) »

Un ensemble exhaustif de suggestions d'exigences en matière de déclaration de données relatives aux opérations et de données complémentaires est présenté ci-dessous dans la section « Suggestions d'exigences et de normes relatives aux déclarations de données ».

Étant donné que les données complémentaires ne peuvent pas être dérivées des instructions de transfert ou de paiement, elles doivent plutôt provenir de l'expéditeur ou du destinataire. Les mécanismes de recueil de ces données pourraient inclure des formulaires papier, des applications mobiles ou en ligne et des lignes téléphoniques humaines ou automatisées. Même si l'autorisation d'une multitude d'options peut contribuer à prendre en charge les utilisateurs et les fournisseurs de services à faible capacité, les applications mobiles et en ligne standardisées offrent des avantages significatifs par rapport aux autres possibilités :

En premier lieu, les applications dédiées peuvent prendre en charge une meilleure **qualité des données**. Cela se fait de plusieurs manières, notamment en permettant aux utilisateurs de recueillir directement leurs propres données numériquement, supprimant ainsi le besoin de transcription par un tiers. La transcription des données (c'est-à-dire leur copie d'un endroit à un autre) doit être le plus possible évitée en raison du risque important d'introduction d'erreurs. Des invites peuvent également être utilisées pour vérifier et valider les valeurs qui ne correspondent pas aux paramètres attendus. Par exemple, si une personne saisit une valeur pour une transaction de transfert entrant de 10 000 000 USD, l'application peut inviter l'utilisateur à vérifier et confirmer la valeur de l'opération avant la soumission.

Deuxièmement, la saisie numérique des données par le destinataire permet de rendre les champs obligatoires, ce qui signifie que les champs requis doivent être remplis avant qu'une transaction puisse être effectuée. Cela garantit **l'exhaustivité des données**.

Troisièmement, la saisie numérique permet la **normalisation** et la validation **des données**. Par exemple, une application numérique permet de remplacer des champs de texte libres tels que « Adresse » par des menus déroulants comprenant les noms des zones administratives et permet une classification

standard des données à travers le pays. De même, le champ de texte libre *Objet du transfert* pourrait être remplacé par une liste d'options normalisées et permettre également un champ *Autre* qui permettrait une explication en texte libre. Il convient de limiter au maximum toute saisie de données en texte libre, car cela complique l'analyse et l'interprétation des données. Les sélections de liste doivent également minimiser l'utilisation de l'option *Autre*, car cela permet aux utilisateurs d'utiliser cette option par défaut plutôt que de classer correctement leur saisie de données.

Même si les cultures générale et numérique peuvent présenter un obstacle à l'utilisation d'une application pour soumettre les données requises, ce processus pourrait être pris en charge par le personnel du fournisseur de services. L'application numérique pourrait également contribuer à atténuer certains de ces défis en offrant le formulaire de saisie de données dans différentes langues tout en produisant des données normalisées dans la base de données.

Une discussion plus approfondie sur le développement d'outils de recueil de données complémentaires est proposée dans le document connexe : « [Considérations sur la conception de systèmes de notification par opération dans des environnements à faible capacité.](#) »s.

Données de localisation

Bien que la collecte et l'analyse de données infranationales ne soient pas une caractéristique essentielle des SCTI, dans les pays où la compréhension des comportements de transfert de fonds et l'augmentation des transferts de fonds formels sont une priorité, la compréhension de la répartition des points de services financiers et de leur utilisation peut apporter une valeur ajoutée considérable. La combinaison de données de localisation, relatives aux opérations et complémentaires peut contribuer à mener une politique éclairée et favorable et également fournir des informations pour stimuler et orienter les investissements du secteur privé.

Deux attributs de localisation clés doivent être pris en compte et être intégrés dans tout système analysant les données sur les transferts de fonds. Le premier est le lieu de résidence de la personne qui envoie ou reçoit un transfert de fonds. Ce point de données peut être essentiel pour déterminer la distance que les clients doivent parcourir pour accéder aux services formels et fournir une indication de la taille du marché des services dans différentes régions d'un pays. Cet élément d'information clé permet de stimuler et de cibler l'augmentation des investissements dans les infrastructures nécessaires pour accroître l'utilisation des services de transfert de fonds formels.

L'un des principaux défis lors du recueil de ces données est qu'elles sont généralement capturées sous la forme d'un champ *Adresse* en texte libre, ce qui permet aux utilisateurs d'entrer la valeur qu'ils souhaitent. Les adresses fournissent des données de localisation de très mauvaise qualité qui sont difficiles à analyser. De nombreux PMA possèdent des systèmes d'adressage inadaptés et incomplets et, même lorsqu'ils existent, un effort important est nécessaire pour mettre à jour et maintenir une base de données nationale d'adressage qui permet de traduire les adresses en données utilisables. Afin d'obtenir des données de meilleure qualité, des listes prédéfinies de zones administratives doivent être utilisées pour permettre aux utilisateurs de transferts de fonds de sélectionner leur lieu de résidence au niveau administratif approprié.

Le deuxième attribut de localisation précieux à prendre en compte concerne l'emplacement des points de services financiers qui permettent d'envoyer de l'argent à l'international ainsi que des institutions qui permettent de déposer ou d'encaisser des virements internationaux au guichet. La combinaison de ces données de localisation avec des données relatives aux opérations qui enregistrent la succursale dans laquelle une transaction a été effectuée permet de générer une multitude de nouvelles informations. Cela permettra d'effectuer une analyse spatiale des données pour comprendre

la répartition de l'utilisation, identifier les modèles d'utilisation par géographie ainsi que l'identification des zones propices aux investissements du secteur privé ou qui peuvent nécessiter une intervention politique afin d'encourager la hausse de la fourniture de services.

Sur les marchés où l'utilisation de cartes de débit et de crédit internationales prépayées est courante, le suivi de l'emplacement de ces opérations peut également proposer des informations précieuses. Pour l'utilisateur des données sur les transferts de fonds, les informations sur l'emplacement peuvent permettre de déterminer si la transaction est un transfert de fonds (par exemple, une zone résidentielle) ou d'autres services commerciaux (par exemple, des institutions ou des entreprises telles que des hôpitaux ou des établissements d'enseignement). La faisabilité de ce recueil de données variera cependant considérablement d'un marché à l'autre, car ces cartes peuvent être utilisées dans n'importe quel point de vente physique ou en ligne, ainsi que pour retirer de l'argent via le réseau de GAB, et le suivi de l'emplacement de l'acheteur peut ne pas être possible ou peut violer le droit des utilisateurs à la vie privée.

Lorsque les transactions sont agrégées à un endroit et à un moment précis, cela permet d'ancrer les données relatives aux opérations dans le monde réel. Par exemple, la valeur des transactions transfrontalières à un seul endroit pourrait être influencée par la composition socio-économique de la population, le niveau d'éducation et d'alphabétisation dans la région et la proximité des transports et des infrastructures financières. Les cas d'utilisation pour la communication de l'emplacement des points de service sont abordés de manière plus détaillée dans le document connexe : « [Les arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre](#) ».

Les adresses offrent une solution facile pour recueillir ces données, mais elles produisent des données de très mauvaise qualité qui ne permettent pas de cartographier ou d'analyser les points de service. Les emplacements des points de service doivent être recueillis sous forme de paires de coordonnées de latitude et de longitude à l'aide d'un système de projection de coordonnées normalisé, tel que WGS84.

Données désagrégées par genre

Les transferts de fonds et les comportements liés à l'envoi et à la réception d'argent à l'international sont fortement sexospécifiques. Outre les écarts de montants totaux envoyés et reçus par des hommes et des femmes, il existe souvent des différences importantes en ce qui concerne l'origine des fonds reçus, les canaux et les modes de transfert privilégiés, l'utilisation prévue ou encore la fréquence des opérations.

FEMMES ET TARIFICATION

Les recherches suggèrent que les femmes ont tendance à envoyer une plus grande part de leurs revenus, même si elles gagnent généralement moins que les hommes. Elles envoient également généralement de l'argent plus régulièrement et pendant de plus longues périodes. En envoyant plus souvent de petites sommes, les femmes ont tendance à dépenser davantage en frais de transfert. Par conséquent, la réduction des frais de transfert et la mise à disposition de différentes options de transfert profiteraient à ces femmes et maximiseraient l'impact positif des envois de fonds sur leurs familles et leurs communautés.

Organisation internationale pour les migrations. *Gender, Migration and Remittances*, <https://www.iom.int/sites/default/files/about-iom/Gender-migration-remittances-infosheet.pdf>.

Si les enquêtes peuvent constituer un outil important de recueil de certaines de ces informations, les données désagrégées par genre et relatives à l'offre sont bien plus complètes, rentables et durables. Une étude de cas examinant la valeur potentielle des données désagrégées par genre est mentionnée dans le document connexe : « [Les arguments en faveur de données désagrégées sur les transferts de fonds et sur l'offre](#) ».

Génération et recueil de données complémentaires

Étant donné que les données complémentaires ne sont pas générées automatiquement par l'instruction de virement, elles doivent être recueillies par le prestataire de services au point d'envoi ou de réception d'un virement transfrontalier. Ce processus exige que le prestataire de services financiers recueille les données requises et ajoute une étape supplémentaire pour les utilisateurs qui peuvent constituer un obstacle à l'utilisation des services formels. Nous devons être conscients de ces défis et concevoir des mécanismes de recueil de données qui réduisent autant que possible les obstacles pour les utilisateurs et les fournisseurs tout en générant des données de haute qualité.

L'Afrique du Sud offre un modèle intéressant pour recueillir ces informations. La SARB exige de la part de tous les destinataires de transferts de fonds transfrontaliers de remplir un formulaire de mandat de déclaration. Ce formulaire recueille des données sur le sexe, le lieu et le motif du transfert. Certaines institutions recueillent des données encore plus détaillées sur l'impôt et le statut de résidence, bien que celles-ci soient destinées à une analyse interne plutôt qu'à une exigence de déclaration de la SARB.

Ce formulaire peut être rempli sur papier, via un formulaire numérique en ligne, via des applications dédiées ou même par téléphone. Cette gamme d'options permet aux utilisateurs de sélectionner la méthode la plus appropriée pour eux et surmonte les obstacles tels que l'analphabétisme en leur permettant d'utiliser le téléphone ou de remplir le formulaire dans un bureau ou une succursale avec l'aide du personnel du prestataire de services. Les obstacles à la conformité sont encore réduits, car un formulaire est requis pour chaque institution où l'argent sera reçu, mais ce dernier est valable pour une année civile, à moins que l'objectif ou d'autres détails importants ne changent entre les transferts. Cela évite aux destinataires d'avoir à remplir un formulaire pour chaque virement.

Dans les pays dotés d'une base de données d'identification nationale centralisée, la charge de conformité pourrait être encore réduite en centralisant la collecte de données sur le formulaire de mandat de déclaration. En Islande par exemple, le lieu de résidence est obtenu grâce à l'utilisation du numéro d'identification national du client, qui est utilisé pour rechercher des données complémentaires dans le registre des personnes. Un lien avec une base de données nationale d'identification permettrait également aux utilisateurs de soumettre chaque année un formulaire à un organisme central, puis de n'avoir plus qu'à transmettre leur numéro d'identification national au prestataire de services financiers pour qu'il puisse relier l'individu à toutes leurs données complémentaires pertinentes.



TRANSMISSION DE DONNÉES

La manière dont les données circulent entre les établissements déclarants et les systèmes de l'organisme de réglementation est susceptible d'être considérablement affectée par l'adoption de la notification par opération. Cette section aborde certains des problèmes et des options disponibles pour la communication des données.

Comparaison entre la soumission de fichiers groupés et la transmission de données en temps réel

Les banques centrales dans des environnements à faible capacité sont principalement habituées à recevoir des données agrégées via une forme ou une autre de soumission de fichiers groupés. La soumission de fichiers groupés désigne la soumission de plusieurs dossiers au sein du même fichier. Le mécanisme employé varie considérablement, de la remise en main propre de rapports papier, l'envoi de documents par courrier électronique ou de fichiers de tableur, au téléchargement automatisé de fichiers XML cryptés à l'aide d'un service de gestion du transfert de fichier (MFT). Les soumissions de fichiers groupés conviennent souvent à l'envoi périodique de données agrégées. Le volume de données transmises est faible, les données ne contiennent pas d'informations confidentielles essentielles et les périodes de déclaration n'imposent pas une charge excessive aux entités déclarantes.

Cependant, la soumission de fichiers groupés relatifs aux opérations présente des défis de taille. Premièrement, le volume de données produites et transférées peut être supérieur de plusieurs ordres de grandeur à ce que l'on trouverait normalement dans la communication agrégée. Cela signifie que si les données relatives aux opérations sont déclarées sur une base mensuelle, comme c'est souvent le cas pour la communication agrégée, la taille des fichiers devient peu pratique et, dans les environnements où l'accès à l'électricité et à l'Internet haut débit est irrégulier, cela peut entraîner une impossibilité totale de soumission des données.

Une solution consiste à mettre en œuvre une transmission de données en temps quasi réel. Cela implique que les données générées par le système sont envoyées beaucoup plus souvent entre l'entité déclarante et l'organisme de réglementation, ce qui réduit efficacement le volume de données transmises à tout moment. Cela augmente les chances d'une soumission réussie dans des environnements à faible capacité, car cela réduit le temps nécessaire pour un transfert couronné de succès. Selon les systèmes et la capacité des entités déclarantes, cela pourrait impliquer la transmission de données en temps réel, où un dossier dans le système de l'entité déclarante est automatiquement envoyé à l'organisme de réglementation, ou cela pourrait impliquer l'envoi des dossiers complétés pour une seule journée en une transmission.

Données générées par un système

La hausse du volume et de la fréquence de transmission des données alourdirait ainsi considérablement la charge qui pèse sur les entités déclarantes si les données sont compilées et transmises par intervention humaine. C'est la raison pour laquelle la notification par opération doit être associée,

dans la mesure du possible, à la mise en œuvre **de transferts de données générées par le système** et de **transferts de données d'un système à l'autre**.

Les données générées par le système impliquent que les données ne sont plus soumises par une intervention humaine, mais sont automatiquement traitées par un système. Une grande partie de la communication de données agrégées dans les pays à faible revenu est basée sur un modèle dans lequel un membre du personnel extrait les données de la base de données de l'institution dans une feuille de calcul, reformate manuellement et édite les données dans la structure requise avant de les soumettre. Ce modèle est coûteux en termes d'heures-personnes et est très sujet aux erreurs d'origine humaine.

D'autre part, la notification par opération générée par le système exige que les dossiers de transactions individuels soient formatés pour se conformer à un modèle convenu, en utilisant des formats standard définis, des structures de codage et des conventions de dénomination par un système basé sur des règles sans l'intervention d'un compilateur humain. Les données générées par le système requièrent un investissement initial dans la configuration du système pour générer les données requises, mais ce coût peut être compensé par le coût des heures-personnes qui seraient nécessaires pour effectuer manuellement les soumissions. Les données générées par le système ont également l'avantage d'éliminer le risque d'erreurs humaines et de créer une piste d'audit claire pour la génération de chaque dossier.

Dans de nombreux pays, les systèmes actuels de communication des données (tels que les SCTI) sont anciens et ont été mis en place lorsque les options de transfert de données étaient limitées, il y a plusieurs décennies dans certains cas. Grâce aux améliorations technologiques, il est désormais nécessaire de mettre en place des méthodes plus efficaces et performantes en matière de transfert de données.

Transfert de données d'un système à l'autre

L'automatisation du processus de génération de données devrait idéalement être combinée avec l'automatisation du processus de transfert de données. Elle réduit non seulement la charge de déclaration en termes d'heures-personnes nécessaires pour soumettre les données, mais peut également réduire les risques d'échec de soumission dans les environnements à faible bande passante. En transmettant plus souvent de petits fichiers, les chances que la connexion soit interrompue en cours de transfert sont limitées.

Globalement, trois options permettent le transfert électronique de données d'un système à l'autre :

1. **Service de messagerie sécurisé** – tel que SWIFT ou Ripple.
2. **Interface de programmation d'applications (API)** – Les API sécurisées constituent des moyens extrêmement efficaces et

PÉRIMÈTRE SWIFT

Bien que l'UNCDF n'approuve pas les produits ou services individuels, un service unique mérite d'être souligné. Le périmètre SWIFT est un service disponible à partir du service de messagerie sécurisée SWIFT, uniquement accessible par les banques centrales. Ce service leur permet de disposer de copies complètes de toutes les transactions transfrontalières, qui passent par le réseau SWIFT, envoyées directement à un serveur d'une banque centrale. Cela élimine la nécessité pour les banques de transmettre toutes les données relatives aux opérations à la banque centrale. Pour recueillir l'ensemble des données requises, ce système devrait être complété pour permettre aux prestataires de services non bancaires de soumettre des données relatives aux opérations et fournir un module pour prendre en charge la soumission de données complémentaires.

performants pour les systèmes d'envoyer des données et de communiquer en temps quasi réel.

3. **Téléchargement de fichiers groupés** – Il s'agit du téléchargement périodique de fichiers de données par lots tels que des feuilles de calcul ou des fichiers XML contenant des données complémentaires ou relatives aux opérations à l'aide d'une technologie de traitement par lots basée sur le Web, telle que la gestion du transfert de fichiers (MFP) ou le protocole de transfert de fichiers SSH (SFTP).

Dans des environnements à faible capacité, il est probable qu'un système hybride sera le plus approprié à court terme. La mise en œuvre d'un système de téléchargement de fichiers groupés laissera le temps aux entités déclarantes à faible capacité d'investir dans les systèmes requis pour le transfert de données d'un système à l'autre via une API sécurisée ou des services de messagerie sécurisés.



VALIDATION DES DONNÉES

La validation des données est une composante primordiale de tout système axé sur les données. Elle consiste en l'application d'un ensemble de règles à un ensemble de données pour s'assurer qu'elles sont complètes, correctement formatées et cohérentes avec les entrées attendues. Il est important que les protocoles de validation des données reflètent les exigences en matière de données élaborées pour les établissements déclarants.

Le système de validation des données doit d'abord vérifier **l'exhaustivité**. Les exigences de communication des données doivent clairement délimiter les champs de données *obligatoires* et *facultatifs*. Les rapports reçus dont les champs obligatoires contiennent des valeurs vides ou nulles doivent être rejetés et renvoyés à l'établissement déclarant pour être complétés.

Deuxièmement, le système doit vérifier que les données sont **correctement formatées**. Ces contrôles impliquent de vérifier que les valeurs sont du type correct, par exemple, qu'aucune valeur de texte n'est entrée dans un champ numérique.

Enfin, un module de validation des données doit **appliquer un ensemble de règles à tous les dossiers pour s'assurer qu'ils sont conformes aux limites attendues**. Globalement, deux types de règles peuvent être appliquées lors de la validation des données : les règles statiques et les règles dynamiques.

Les **règles statiques** représentent des limites strictes. Par exemple, si un pays a un plafond supérieur pour la valeur d'une seule transaction en devise étrangère sortante (c'est-à-dire 100 000 USD), une règle statique doit être appliquée selon laquelle tout dossier soumis avec une valeur supérieure à ce montant doit être rejeté et renvoyé automatiquement à l'institution déclarante pour enquête. Un autre exemple consisterait à établir une règle selon laquelle tout transfert entrant de devises étrangères inférieur à 10 USD devrait être signalé et automatiquement renvoyé à l'institution déclarante pour enquête, car, bien que cette transaction soit techniquement possible, elle est également hautement improbable. Ce type de règle peut être utile pour mettre en évidence les erreurs lorsqu'un déflateur a été appliqué (c'est-à-dire qu'une institution déclare en unités de 0,000 plutôt qu'en nombres entiers). Il est important de comprendre avec le fournisseur de données que toutes les règles statiques ne respectant pas la limite doivent être corrigées de manière fréquente et continue - de préférence dans un délai d'un jour ouvrable, mais cela peut dépendre de la fréquence à laquelle les données sont communiquées.

Les **règles dynamiques** sont utiles pour signaler les transactions aberrantes susceptibles d'être causées par des erreurs de données, mais qui peuvent également indiquer des changements de comportement importants, pouvant exiger une enquête ou une intervention plus approfondie. Les règles dynamiques permettent de vérifier la cohérence des données par rapport à elles-mêmes plutôt qu'une valeur prédéfinie. Les avertissements déclenchés par des règles dynamiques peuvent également indiquer une erreur systémique dans le mécanisme de notification de l'entité déclarante. Par exemple, les

données de certaines succursales pourraient être totalement absentes. Cela peut également indiquer que certains des systèmes (des banques ou des OTF) qui sont utilisés pour traiter les opérations de change ont perdu la connexion avec le mécanisme de notification.

Par exemple, une règle dynamique peut être établie pour créer une alerte si la valeur totale des transferts de fonds reçus augmente ou diminue de plus de 20 % par rapport au mois précédent ou au même mois de l'année précédente. Ces types de règles peuvent être appliqués à différents niveaux, à la somme totale de tous les transferts de fonds reçus ou dans les données soumises par des prestataires individuels.

Il est extrêmement important de garantir la qualité des données, mais cela consomme souvent une quantité disproportionnée de temps et d'énergie dans les processus de collecte de données sans module de validation automatisé. Le temps économisé par la mise en œuvre appropriée d'un système automatisé peut ensuite être déployé pour rechercher et comprendre les véritables valeurs aberrantes dans les données et leurs implications pour la conception des politiques et des produits.



STOCKAGE DES DONNÉES ET HÉBERGEMENT D'APPLICATIONS

Cette section présente les options de stockage et d'hébergement des données. Les trois solutions étudiées de stockage de données et d'hébergement d'applications sont les serveurs sur site, le stockage sur le cloud et les modèles hybrides, qui reposent à la fois sur des infrastructures sur site et sur le cloud.

Serveur sur site

Le modèle de serveur sur site est basé sur l'infrastructure et nécessite l'achat et la gestion d'un serveur principal physique et de piles de sauvegarde. Ces serveurs stockent à la fois les applications et les bases de données, qui elles-mêmes stockent les données collectées. Les serveurs principaux sont généralement situés dans les locaux de l'organisme de réglementation avec une pile de serveurs secondaires installée à un emplacement hors site pour la sauvegarde et la restauration.

La plupart des organismes de réglementation financière ont l'habitude d'utiliser ce modèle d'infrastructure pour gérer et stocker les données agrégées rapportées par les acteurs du marché. Cela exige un investissement en capital important dans le matériel et l'infrastructure. En raison des volumes de données accrus susceptibles d'être produits à partir d'un système de notification par opération, le volume de stockage de données requis sera également beaucoup plus important que celui indispensable pour héberger et stocker des systèmes de communication de données agrégées.

Stockage et hébergement sur le cloud

Le modèle de cloud computing (informatique en nuage) est orienté services et implique la fourniture de services tels que l'hébergement d'applications et le stockage de données par un tiers, sur Internet. Au lieu d'acheter des dispositifs de stockage de données physiques, le stockage est assuré en tant que service, les données étant stockées sur des serveurs distants et accessibles via Internet. Dans ce modèle, la gestion de l'infrastructure, les mises à niveau du système et de sécurité, ainsi que les garanties de disponibilité sont généralement incluses dans les frais de service du fournisseur.

L'adoption des services d'informatique en nuage pour fournir des services de base par les organismes de réglementation financière a été lente, mais est désormais en hausse. En 2020, la Banque d'Angleterre a nommé un partenaire technologique pour concevoir et construire un nouvel environnement cloud.⁷

⁷ Bank of England, *La Banque d'Angleterre nomme Appvia comme partenaire pour participer à la conception, la construction et l'assurance d'un nouvel environnement cloud* (2020), www.bankofengland.co.uk/news/2020/december/boe-appoints-appvia-as-partner-to-assist-design-construction-and-assurance-of-new-cloud-environment.

Une enquête menée en 2019 auprès des banques centrales par CentralBanking.com⁸ a révélé que 42 % des personnes interrogées utilisent le cloud computing dans certains aspects de leur travail, 69 % des répondants venant de pays émergents ou en développement.

Modèles hybrides

De nombreux pays mettent désormais en œuvre des réglementations qui régissent les méthodes et les lieux de stockage possibles des données personnelles des citoyens. Dans de nombreux cas, cela limite les données sensibles aux options de stockage sur le territoire géographique du pays. Cela peut constituer un obstacle majeur à l'utilisation des services de cloud computing, à moins que le pays en question ne dispose d'un cloud local hébergé dans ce dernier.

Même si ces réglementations limitent l'utilisation du cloud computing, il est toujours possible de tirer parti de l'évolutivité, de la flexibilité et de la rentabilité accrues du cloud computing tout en restant conforme. Selon le libellé de la réglementation, les données qui ne peuvent pas être liées à une personne individuelle peuvent toujours être éligibles pour un hébergement en dehors du pays. Cela ouvre une option selon laquelle les données personnellement identifiables associées à chaque dossier - nom, numéro d'identification, emplacement, etc. - sont hébergées sur un serveur local au sein de l'organisme de réglementation, et la majeure partie des informations - valeur, devise, fournisseur de services, etc.. - sont conservées sur le cloud. Les deux bases de données seraient liées par un identifiant de transaction généré de façon aléatoire, mais garantiraient qu'aucune donnée de citoyen ne serait exposée même en cas de faille de sécurité du stockage de données dans le cloud.

⁸ Daniel Hinge, *Central banks increasingly embracing the cloud (Les banques centrales sont de plus en plus nombreuses à adopter le cloud)* (2019), www.centralbanking.com/central-banks/economics/data/4526836/central-banks-increasingly-embracing-the-cloud.

	HÉBERGEMENT DE DONNÉES SUR SITE	HÉBERGEMENT CLOUD
AVANTAGES	<p>Conformité légale : Certains pays exigent que certains types de données soient hébergées localement, dans les limites géographiques du pays</p> <p>Limite l'accès des tiers aux données (en supposant une capacité interne suffisante pour maintenir la sécurité du système)</p> <p>Aucune connexion Internet nécessaire pour accéder à la base de données, même si une connexion Internet serait requise pour accéder aux données à distance et à un produit de veille stratégique afin de visualiser et analyser les données</p> <p>Confort et connaissance : De nombreux publics non techniques sont plus à l'aise avec l'idée d'un serveur hébergé localement qu'ils peuvent voir et toucher plutôt qu'une solution de stockage cloud, moins tangible</p> <p>Peut être rentable avec de petits volumes de données</p>	<p>Évolutivité et coût : Le stockage sur le cloud peut être étendu selon les besoins sans coût de matériel supplémentaire. Compte tenu du volume de données, tout système par opération devra probablement digérer et gérer une solution de stockage basée sur le cloud et est susceptible d'offrir une évolutivité beaucoup plus grande et d'être nettement plus rentable</p> <p>Sécurité : Les systèmes basés sur le cloud offrent différents niveaux de cryptage et de sécurité qui sont gérés dans le cadre des frais. Cela peut contribuer à garantir la conformité avec les meilleures pratiques mondiales sans les frais de mise à jour d'un système hébergé localement</p> <p>Fiabilité accrue et maintenance réduite du système : Les solutions de stockage en nuage sont accompagnées d'accords de niveau de service qui garantissent la disponibilité et, comme les serveurs peuvent être situés dans des pays où les conditions environnementales sont favorables et avec des connexions électriques et Internet fiables, elles peuvent s'avérer incroyablement fiables</p> <p>Aucune nécessité de disposer d'un serveur de sauvegarde physique : Les solutions de stockage dans le cloud peuvent également fournir des services de sauvegarde hébergés dans le cloud, réduisant ainsi le besoin de serveurs de sauvegarde coûteux hébergés localement</p>
DÉFIS	<p>Frais : Les solutions hébergées localement requièrent non seulement une pile de serveurs, qui doit être remplacée ou omplétée au fur et à mesure qu'elle se dégrade ou atteint sa capacité de stockage, mais aussi une seconde, car la meilleure pratique implique un autre serveur de sauvegarde hors site à configurer et entretenir lui aussi</p> <p>Évolutivité : La notification par opération exige de conserver de grandes quantités de données qui augmenteront non seulement de manière linéaire dans le temps, mais aussi éventuellement de façon exponentielle en cas d'augmentation spectaculaire du nombre de transactions transfrontalières. Dans une solution hébergée localement, dès lors que la capacité du serveur est atteinte, un nouveau serveur et un serveur de secours devraient être achetés et installés</p> <p>Fiabilité et risques de défaillance environnementale : La gestion de grandes piles de serveurs est difficile et coûteuse dans les pays où les connexions électriques et Internet ne sont pas fiables et où la poussière et d'autres problèmes environnementaux peuvent réduire la durée de vie du matériel</p> <p>Les solutions hébergées localement requièrent à la fois une pile de serveurs principale et de sauvegarde à des emplacements différents. Cela augmente considérablement les coûts de matériel et de maintenance, en particulier dans des conditions d'infrastructure et environnementales difficiles</p>	<p>Exigences légales pour un hébergement local : Certains pays ont des politiques ou des lois selon lesquelles certains types de données doivent être stockés dans les limites géographiques du pays concerné</p> <p>Nécessite une connexion Internet fonctionnelle : Sans Internet, les données ne sont pas accessibles</p> <p>Peur et manque de connaissance : L'hébergement cloud est souvent mal compris et peut être associé à une peur accrue du piratage ou des failles de sécurité</p> <p>Engagement sur un coût continu : La passation d'un contrat de service pluriannuel peut être plus difficile pour les équipes d'approvisionnement et les procédures peuvent être plus utilisées pour les achats d'actifs</p>



ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse exhaustive des données est souvent la fonction la plus sous-exploitée des systèmes axés sur les données au sein des organismes de réglementation financière, voire totalement absente dans certains cas. Dans l'ensemble, la fonction des modules précédents est de recueillir et de gérer des données de qualité, actuelles et exhaustives. Bien que ces fonctions soient essentielles, elles doivent être considérées comme les principales composantes de la valeur et n'ont pas une valeur finale en soi. Pour tirer de la valeur des données, celles-ci doivent être :

ACCESSIBLES

La réduction des contrôleurs d'accès est cruciale pour maximiser la valeur des données. En plus d'assurer l'intégrité et la sécurité des données, ces dernières doivent être accessibles à l'ensemble des départements et des équipes pour soutenir une vision plus globale du marché et de l'économie.

La réduction des exigences techniques pour accéder aux données (c'est-à-dire permettre aux données d'être interrogées via des filtres ou même une recherche en texte libre prise en charge par l'intelligence artificielle (IA)) rend les données plus accessibles que les systèmes qui s'appuient sur des requêtes en langage de requête structuré (SQL) pour générer des ensembles de données.

VISUELLES

Les chiffres font rarement la différence sans explication. La capacité à structurer des explications à partir des données dépend fortement de l'aptitude à visualiser les tendances, à repérer les valeurs aberrantes et à comprendre le contexte.

La valeur dépend de la capacité de « voir » et d'explorer les données selon des méthodes prenant en charge la narration. Celles-ci peuvent inclure des graphiques de tableaux de bord, des cartes et d'autres représentations visuelles de mesures clés.

INTERACTIVES

Les produits de données doivent permettre aux utilisateurs d'interagir avec les données afin de modifier la façon dont les données sont présentées - la présentation des données sous forme de graphique à barres, de carte ou de courbe de tendance pourrait permettre l'analyse de différents aspects du même ensemble de données.

Les utilisateurs doivent pouvoir contrôler le niveau de l'analyse. Cela pourrait sous-entendre d'analyser les données par mois plutôt que par trimestre ou de passer d'un résumé national à une ventilation régionale. Permettre aux utilisateurs de contrôler la dimension des données analysées, comme le passage d'une valeur mensuelle à une valeur cumulée ou au changement ou au pourcentage de changement par rapport à une période précédente, apportera de nouvelles informations.

FLEXIBLES

Si les données sont analysées efficacement, l'analyse devrait générer de nouvelles questions et mettre en évidence les domaines exigeant de nouveaux outils à explorer.

Les systèmes doivent être suffisamment flexibles pour que les utilisateurs avancés ou les administrateurs système puissent créer de nouveaux tableaux de bord ou d'autres outils d'analyse, facilement et en toute souplesse, de manière à minimiser le capital humain requis, à la fois en termes de compétences techniques et de bande passante.

Comparaison entre des rapports et des outils de veille stratégique

Afin d'optimiser la valeur de leurs données, les institutions doivent souvent compléter ou remplacer les rapports existants par une forme d'outil de veille stratégique permettant une analyse interactive et visuelle des données. Les tableaux de bord répondent non seulement aux exigences énoncées ci-dessus, mais peuvent également contribuer à maximiser les ressources humaines lorsque la capacité humaine, en termes de temps, est limitée. Les rapports sont exécutés périodiquement et nécessitent beaucoup de capital humain pour être produits. Les tableaux de données doivent être extraits des systèmes, les diagrammes et les graphiques sont souvent créés à partir de zéro pour chaque rapport, ce qui entraîne de nombreux efforts en double, le texte doit être écrit et un document final conçu. Ce processus requiert beaucoup de temps et de ressources et produit un rapport qui ne peut plus être interrogé, ce qui signifie que toutes les questions générées par le rapport seront renvoyées aux analystes qui doivent extraire et analyser manuellement les données pour chaque requête. Cela conduit souvent à la situation où les ressources analytiques sont tellement consommées avec le traitement des demandes de données ad hoc qu'il n'y a plus de bande passante pour rechercher et générer de manière proactive des informations à partir des données produites.

D'autre part, une fois qu'un tableau de bord ou un outil similaire a été créé, les données peuvent être automatiquement extraites de la base de données en temps réel pour remplir automatiquement les graphiques interactifs, les graphiques, les cartes et les commentaires. Cela permet non seulement à plusieurs utilisateurs et niveaux de l'organisation d'interagir avec les données en temps quasi réel, d'approfondir et de personnaliser leur analyse, mais permet également aux analystes de passer leur temps à interroger les données, à trouver des modèles et des informations et à offrir une valeur ajoutée réelle à l'organisation plutôt que d'exécuter une série interminable de requêtes pour générer un ensemble restreint de rapports.

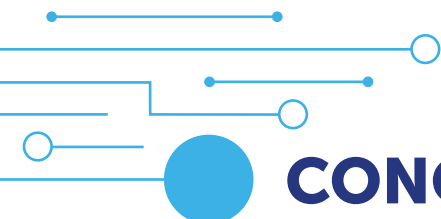
Sélection d'un outil de veille stratégique

Le marché propose de nombreuses excellentes solutions de veille stratégique, et la plupart peuvent être placées au-dessus de presque toutes les sources de données, ce qui en fait l'un des modules les plus flexibles de tout système basé sur les données. Beaucoup offrent des périodes d'essai gratuites ou une version gratuite de leurs produits pour permettre aux utilisateurs d'explorer et de comparer les fonctions et fonctionnalités.

Trouver la solution la plus appropriée pour votre établissement dépendra d'une série de facteurs, notamment :

- de la capacité humaine
- des cas d'utilisation et des besoins en analyse
- des publics primaires et secondaires
- de l'infrastructure de données et des licences existantes
- du coût du permis.

Il est essentiel de comprendre et d'explorer le potentiel de ces outils afin de maximiser la valeur d'un système basé sur les données et qui, au lieu d'être le module final à définir, devrait être au cœur de la conception de l'ensemble du système.



CONCLUSIONS

La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance d'améliorer les systèmes existants et de mettre en œuvre des systèmes de notification par opération pour les transferts transfrontaliers, qui soutiennent une politique axée sur les données autour des transferts de fonds et favorisent le développement et le déploiement de produits de transferts de fonds formels, adaptés et accessibles.

Une structure modulaire permettrait aux organismes de réglementation d'explorer les dernières tendances technologiques émergentes pour accroître l'efficacité et l'efficience des systèmes existants. Le modèle peut également permettre d'élaborer un système autonome de notification des transferts de fonds qui recueille, gère et analyse uniquement les données relatives aux transferts de fonds et non l'ensemble des données de la BdP habituellement présentes dans un SCTI.

Grâce aux récentes améliorations technologiques, il est désormais possible de mettre en place des méthodes plus efficaces et performantes en matière de transfert de données. Cela permettrait d'associer, dans la mesure du possible, la notification par opération à la mise en œuvre de transferts de données générées par un système et de transferts de données d'un système à l'autre.

En recourant à des techniques de validation des données et à des solutions de stockage des données adaptées, les banques centrales sont en mesure de réduire la charge que représentent la génération, la validation, le reformatage et la modification manuels des données, tant pour elles-mêmes que pour les entités déclarantes. Ces techniques et solutions favorisent la déclaration de données désagrégées nécessaires à l'analyse des données en vue de produire des connaissances exploitables par les décideurs politiques et de soutenir le développement de produits de transferts de fonds adaptés.

La disponibilité des données désagrégées détaillées sur les transferts de fonds faciliterait l'estimation des données potentiellement manquantes en ce qui concerne les transferts de fonds reçus/envoyés par des canaux informels. Une meilleure compréhension des données au travers d'informations plus détaillées (portant sur le genre, le lieu, le motif de l'opération, etc.) permettrait aux utilisateurs et aux compilateurs des données sur les transferts de fonds de mettre en place des enquêtes et des techniques d'estimation plus ciblées pour compiler et analyser les données sur les transferts de fonds.

ANNEXE

SUGGESTIONS D'EXIGENCES ET DE NORMES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS DE DONNÉES

Transferts entrants

CHAMP	NOTES	STATUT SUGGÉRÉ
Identifiant de transaction	Il doit s'agir d'un identifiant unique pour chaque transaction	Obligatoire
Type d'entité expéditrice	Par exemple : <ul style="list-style-type: none">• banque commerciale• OTF• fournisseur d'argent mobile	Obligatoire
Type d'entité destinataire	Par exemple : <ul style="list-style-type: none">• banque commerciale – transfert direct de compte• banque commerciale - pour le compte d'un autre OTF (pour les données historiques)• OTF• fournisseur d'argent mobile	Obligatoire
Nom et code de l'entité destinataire (lorsque les codes sont requis par l'organisme de réglementation)	Le nom et le numéro de licence de la banque ou de l'OTF	Obligatoire
Nom/code du point de retrait/ de dépôt (lorsque les codes sont requis par l'organisme de réglementation)	Le nom de la banque ou de la succursale de l'OTF et le code de tri ou l'identifiant de l'agent	Obligatoire
Pays et code pays d'origine du transfert	Doit utiliser une norme mondialement reconnue telle que ISO-3166-1 ⁹	Obligatoire
Pays et code pays de l'intermédiaire de transfert	Dans les cas où les fonds transitent par une banque intermédiaire (doit utiliser une norme mondialement reconnue telle que ISO-3166-1)	Obligatoire
Monnaie de versement	Doit utiliser une norme mondialement reconnue telle que ISO-4217 ¹⁰	Obligatoire
Valeur dans la monnaie de versement		Obligatoire

⁹ Organisation internationale de normalisation, Codes de pays ISO 3166, www.iso.org/iso-3166-country-codes.html.

¹⁰ Organisation internationale de normalisation, Codes de devises ISO 4217, www.iso.org/iso-4217-currency-codes.html.

CHAMP	NOTES	STATUT SUGGÉRÉ
Valeur dans la monnaie locale	À calculer en utilisant un taux de change standard conformément aux conventions/règlementations locales	Obligatoire
Date et heure de réception du virement		Obligatoire
Catégorie et code BdP	À classer selon la 6e édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i> du FMI (BPM6)	Obligatoire
Date et heure du dépôt ou du retrait		Optionnel – recommandé
Mécanisme de transfert	SWIFT, mandat postal, transfert propriétaire	Optionnel – recommandé
Sexe du destinataire	Ce champ est essentiel pour comprendre la dynamique masculine et féminine des transferts de fonds transfrontaliers, ainsi que pour éclairer à la fois les politiques publiques et la conception des produits et les investissements dans les infrastructures par les OTF	Optionnel – recommandé
Date de naissance du destinataire	Ce point de données aiderait à mieux comprendre le profil des bénéficiaires des transferts de fonds	Optionnel – recommandé
Lieu du point de retrait ou de dépôt	L'emplacement de l'agence où les transferts de fonds transfrontaliers sont déposés ou l'emplacement du point de retrait dans le cas d'une transaction de gré à gré (OCT) (idéalement, les coordonnées GPS de chaque agence bancaire et point de service OCT doivent être capturées et stockées dans une base de données séparée pour permettre une recherche facile basée sur la succursale ou le code de point OCT Si cela n'est pas disponible, un niveau administratif approprié doit être choisi pour le signalement et des codes normalisés doivent être utilisés pour signaler l'emplacement)	Optionnel – recommandé
Adresse du destinataire	Des champs d'adresse structurés et normalisés doivent être utilisés pour recueillir le lieu de la résidence normale du destinataire. Ces données donneront un aperçu des distances que les gens parcourent pour accéder aux services formels et permettront de comprendre la relation entre l'accès aux services formels et l'utilisation	Optionnel – recommandé
Type de compte	Certaines juridictions ont des comptes (c'est-à-dire des comptes de la diaspora) possédant des règles différentes pour la conservation et la gestion des devises étrangères	Optionnel – recommandé
Type de transaction	Les transactions utilisant des reçus de cartes de crédit ou de débit comprennent la somme des paiements/retraits effectués par des particuliers utilisant des cartes bancaires étrangères dans le pays. Le type de transaction peut établir une différence entre les transactions GAB et les transactions PdV	Optionnel – recommandé

CHAMP	NOTES	STATUT SUGGÉRÉ
Objectif du transfert – Détails	L'objectif du transfert est de fournir plus de détails sur la manière dont les fonds entrants seront utilisés ou sur l'origine du transfert, cela compléterait les codes BdP qui pourraient ne pas être suffisants pour une compréhension complète des comportements de transfert de fonds	Optionnel

Transferts sortants

CHAMP	NOTES	STATUT SUGGÉRÉ
Identifiant de transaction	Il doit s'agir d'un identifiant unique pour chaque transaction	Obligatoire
Type d'entité expéditrice	Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • banque commerciale – transfert direct de compte • banque commerciale - pour le compte d'un autre OTF (pour les données historiques) • OTF • fournisseur d'argent mobile 	Obligatoire
Nom et code de l'entité expéditrice (lorsque les codes sont requis par l'organisme de réglementation)	Le nom et le numéro de licence de la banque ou de l'OTF	Obligatoire
Nom et code de l'agence/ agent (lorsque les codes sont requis par l'organisme de réglementation)	Le nom de la banque ou de la succursale de l'OTF et le code de tri ou l'identifiant de l'agent	Obligatoire
Pays et code pays de destination du transfert	Doit utiliser une norme mondialement reconnue telle que ISO-3166-1	Obligatoire
Monnaie de versement	Doit utiliser une norme mondialement reconnue telle que ISO-4217	Obligatoire
Valeur dans la monnaie de versement		Obligatoire
Valeur dans la monnaie locale	À calculer en utilisant un taux de change standard conformément aux conventions/règlementations locales	Obligatoire
Date et heure du transfert		Obligatoire
Catégorie et code BdP	À classer selon la 6e édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i> du FMI (BPM6)	Obligatoire
Identifiant d'entreprise de l'expéditeur	Permis d'entreprise ou identifiant fiscal	Optionnel – recommandé

CHAMP	NOTES	STATUT SUGGÉRÉ
Type de compte	Certaines juridictions ont des comptes (c'est-à-dire des comptes de la diaspora) possédant des règles différentes pour la conservation et la gestion des devises étrangères	Optionnel – recommandé
Type de transaction	Les paiements comprennent la somme des paiements/retraits utilisant les cartes bancaires du pays à l'étranger. Le type de transaction peut établir une différence entre les transactions GAB et les transactions PdV	Optionnel – recommandé
Objectif du transfert - Détails	L'objectif du transfert est de fournir plus de détails sur le but des fonds sortants afin de compléter les codes BdP qui pourraient ne pas être suffisants pour une compréhension complète des sorties de trésorerie à l'étranger	Optionnel
Mécanisme de transfert	SWIFT, mandat postal, transfert propriétaire	Optionnel – recommandé



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

La stratégie de l'UNCDF « Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique » repose sur plus d'une décennie d'expérience en matière de financement numérique en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'UNCDF reconnaît que la réalisation du plein potentiel de l'inclusion financière numérique à l'appui des objectifs de développement durable s'aligne sur la vision de la promotion d'économies numériques qui ne laissent personne de côté. La vision de l'UNCDF est de permettre à des millions de personnes d'ici 2024 d'utiliser quotidiennement des services qui tirent parti de l'innovation et de la technologie et contribuent aux objectifs de développement durable. L'UNCDF adoptera une démarche de développement du marché et cherchera en permanence à remédier aux dysfonctionnements sous-jacents du marché.

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND

L'UN Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 46 pays les moins avancés du monde (PMA).

Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du « *last mile* » permettant de débloquent les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local.

Les modèles de financement de l'UNCDF ouvrent à travers trois axes, à savoir : 1) les économies numériques inclusives, qui connectent les personnes, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour vaincre la pauvreté et gérer leur vie financière ; 2) le financement du développement local, qui permet aux municipalités de dynamiser l'expansion économique locale et le développement durable par le biais de la décentralisation fiscale, du financement municipal innovateur et du financement structuré de projets ; et 3) le financement d'investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et le déploiement des investissements pour favoriser l'impact des ODD et la mobilisation des ressources au niveau national.

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND

Two United Nations Plaza,
New York, NY 10017
United States

+1-212-906-6565
www.uncdf.org
info@uncdf.org

@ UNCDF
@ UNCDF
@ UNCDF